

COMMISSION FÉDÉRALE DE DISCIPLINE

FAUTE(S) DISQUALIFIANTE(S) AVEC RAPPORT(S)

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport :

Fonction :

1° Arbitre 2° Arbitre 3° Arbitre

Marqueur Chronométrateur Chronométrateur des tirs

Aide-marqueur Responsable de l'organisation

Délégué Fédéral Commissaire Observateur

Capitaine A Capitaine B

Entraîneur A Entraîneur B

RENCONTRE

BETCLIC ELITE PROB ESPOIRS ELITE ESPOIRS PROB

NM1 NM2 NM3 Coupes et Trophées

LFB LF2 NF1 NF2 NF3

Autre compétition (préciser) :

Date : Lieu :

N° rencontre :

Equipe A : Equipe B :

Quart-temps : Temps de jeu :

IDENTIFICATION DE(S) PERSONNE(S) DISQUALIFIÉE(S)

NOM : Prénom : Club : N° de licence :

NOM : Prénom : Club : N° de licence :

NOM : Prénom : Club : N° de licence :

NOM : Prénom : Club : N° de licence :

Décrire succinctement le ou les motifs de la (des) faute(s) disqualifiante(s) avec rapport(s). La description précise et détaillée des faits ayant motivé la disqualification avec rapport du (des) joueur(s)/entraîneur(s) doit figurer au verso de cet imprimé :

LA FEUILLE DE MARQUE

- La feuille de marque a été renseignée par l'arbitre au verso au paragraphe faute disqualifiante avec rapport : Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Est-ce, AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? Avant Après

- L'aide arbitre, les officiels de table de marque, le responsable de l'organisation, ont remis leurs rapports à l'arbitre : Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Les capitaines et entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures : Oui Non

Si non, pourquoi ?

Fait à :

Le :

Signature :

Rapport à remettre à l'arbitre qui l'adressera au plus tard 72 heures après la rencontre par tout moyen :

Championnats de France, Trophées et Coupe de France, Championnats Inter-Ligues :
FFBB - Commission Fédérale de Discipline (discipline@ffbb.com)
117, rue du Château des Rentiers - BP 403 – 75013 PARIS – Tel : 01.53.94.25.40

Championnats et Compétitions LNB :
LNB - Commission Juridique et Discipline (discipline@lnb.fr et hno@ffbb.com)
46/52 rue Albert 75640 Paris Cedex 13 – Tel : 01.84.79.67.70 Championnats de Ligue et Coupes : à la Ligue concernée

Championnats Départementaux et Coupes : à la Ligue concernée [article 2.3.1 c) du règlement disciplinaire général]

Note d'information

ABSENCES DE LICENCES ET NOUVELLES DISPOSITIONS RELATIVES A LA FEUILLE DE MARQUE

Destinataires : Ligues Régionales, Comités Départementaux, Arbitres et OTM CF et HN

Nombre de pièces jointes : 0

- Information**
- Diffusion vers : Arbitres et OTM CF et HN**
- Echéance de réponse :**

Certaines dispositions liées à la feuille de marque évoluent à compter du 15 octobre 2016 :

1. Vérification des licences

Si le marqueur renseigne la feuille de marque au regard de la liste des joueurs et des licences fournies par les entraîneurs, en l'absence de commissaire, il appartient à l'arbitre de vérifier les licences, de contrôler la pièce d'identité des joueurs sans licence et de signer au verso de la feuille de marque la note concernant les joueurs sans licence dont l'identité a été vérifiée. Une case à cocher est prévue pour faciliter ce contrôle sur l'e-Marque.

2. Absences de licences

En cas d'absence de licence, le joueur doit présenter une pièce d'identité pour pouvoir participer à la rencontre. L'arbitre attestera avoir contrôlé ce document au verso de la feuille de marque dans la case "Réserves" (voir ci-dessous).

Il est rappelé que "par sa signature de la feuille de marque, l'entraîneur confirme l'exactitude, la véracité et la sincérité des éléments déclaratifs fournis".

Sur la feuille de marque papier, à l'instar de l'e-Marque, il n'est plus demandé de faire signer les joueurs sans licence. La signature de la feuille de marque par l'entraîneur au recto et celle de l'arbitre dans le cadre "Réserves" au verso suffisent. A la place du numéro de licence sera écrit "LNP" pour "Licence Non Présentée" (cette indication apparaît sur e-Marque).

Sur e-Marque, après la prochaine mise à jour débloquant cette obligation, les capitaines ne signeront plus au verso de la feuille de marque dans la case "Réserves" dans les cas d'absence de licences. La procédure sera identique à la feuille de marque papier.

Consignes à appliquer en cas d'absence de licence selon le niveau de la rencontre :

Niveau	Documents à fournir	Pièces d'identité à fournir	Signature des joueurs au recto de la feuille	Inscription au dos de la feuille de marque	Signature du premier arbitre au dos de la feuille de marque
LNB (ProA ProB)	Fax de qualification même en présence de licence	oui (photocopie possible)	Non*	oui	oui
LFB – NM1	Attestation FFBB d'autorisation de jouer conseillée si pas de licence	oui	Non*	oui	oui
Espoirs ProA	Aucun	oui	Non*	oui	oui
Championnats de France et autres niveaux inférieurs	Aucun	oui	Non*	oui	oui

* feuille de marque papier : inscrire "LNP" pour "Licence non présentée"

* e-marque : case "licence non présentée" à cocher

Pièces d'identité autorisées : Passeport, Carte nationale d'identité, Permis de conduire, Carte de

scolarité, Carte professionnelle, Carte de séjour. Les photocopies sont tolérées uniquement en LNB.

Notation à l'arrière de la feuille dans la case "Réserves" : Noter : « OBSERVATIONS : Le joueur n°15 de l'équipe A, à défaut de licence, a présenté une pièce d'identité ». Cette annotation est contresignée par l'arbitre.

3. Présentation de Duplicata de licences

Il est rappelé qu'un licencié est autorisé à fournir le duplicata officiel de sa licence accompagné d'une pièce d'identité en lieu et place de sa licence. Dans ce cas, son numéro de licence sera inscrit sur la feuille de marque et l'annotation "LNP" ne sera pas notée dans cette case de la feuille papier et l'onglet "licence manquante" de l'e-marque ne sera pas coché. Le verso de la feuille de marque ne sera pas annoté pour signaler l'absence de la licence.

Par contre, les photos sur smartphones, les photocopies numériques ou papier ne sont pas admises pour remplacer pièces d'identité (sauf LNB), licences ou duplicatas.

4. Suppression de l'adresse des Officiels

Sur la e-Marque et au dos de la feuille de marque papier, l'adresse des Officiels ne doit plus être mentionnée. Seuls les Nom, Initiale du Prénom, Club et Numéro de licence doivent être renseignés.

5. Défaillance d'e-Marque

L'annotation doit se faire dans la case "Réserves" de la feuille de marque papier utilisée en secours, en commençant par : "OBSERVATION : l'e-Marque n'a pu être utilisée pour le motif suivant : ..."

Ne pas écrire dans le paragraphe "Incidents" car cela provoque l'ouverture d'un dossier disciplinaire. La commission sportive jugera de l'opportunité d'éventuelles suites à donner.

Contact	Mail : bvauthier@ffbb.com	Tél. : 06.99.97.81.96
Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Bruno VAUTHIER Responsable Service Formation des Officiels Chantal JULIEN Responsable technique HNO	Patrick BEESLEY DTN et Directeur Général	Thierry BALLESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2016-10-11 OFFICIELS - Absences de licences et dispositions nouvelles relatives à la feuille de marque.docx	



POLE HAUT-NIVEAU

DESIGNATION DES ARBITRES POUR LES EQUIPES NATIONALES

Nom :

Prénom :

Adresse :

Justificatifs du déplacement (billet de train, avion... à fournir) :

.....

Kilométrage Parcoursu (A/R) :

Equipe Nationale : (Merci d'entourer l'EDF concernée)

Féminines :

U16

U18

U20

A

Masculines :

U16

U18

U20

A

Rencontre :

Date : Lieu :

Calcul du détail du remboursement :

Montant à régler :

Signature :

Le Directeur du PHN

Le Trésorier

COMMISSION MÉDICALE FÉDÉRALE

RAPPORT PROTOCOLE COMMOTION CÉRÉBRALE

CONFIDENTIEL

RAPPORT

Nom du 1er arbitre :

Date :

Lieu :

RENCONTRE

NM1	NM2	NM3	NMU18 E	NMU15 E
LFB	LF2	NF1	NF2	NF3
NFU18 E	NFU15 E			
Coupes et Trophées				
Autre compétition (préciser) :				
Equipe A :				
Equipe B :				
N° rencontre :				

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE

NOM :	Prénom :
Club :	N° de licence :

MOMENT ET FAITS LIÉS A LA COMMOTION CÉRÉBRALE

A quelle heure a eu lieu la commotion cérébrale ?

Retour du joueur sur le terrain ? OUI NON

Si oui, à quelle heure :

COMMENTAIRES (Facultatif)

Fait à _____ le _____

Signature

Rapport à envoyer uniquement à la Commission Médicale Fédérale par
mail à l'issue de la rencontre :
medicale@ffbb.com - Tél : 01.53.94.25.37